

 La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**

Organisé par: **Faculté de droit Saint-Louis (Droit-SaintLouis)**

Sigle du programme: **DRDB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Prérequis entre cours	7
Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Programme détaillé par bloc annuel	8
DRDB1BA - 1er bloc annuel	8
DRDB1BA - 2e bloc annuel	10
DRDB1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
Conditions d'accès	13
Pédagogie	15
Evaluation au cours de la formation	15
Mobilité et internationalisation	15
Formations ultérieures accessibles	15
Gestion et contacts	16

DRDB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines. C'est pourquoi ce programme de bachelier en droit poursuit un double objectif :

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Le campus Saint-Louis - Bruxelles organise, depuis plus de trente ans, le bachelier en droit à horaire décalé. Les cours sont organisés à Bruxelles, du lundi au vendredi, de 17h à 20h (voire 21h) ainsi que certains samedis matin. La formation ouvre le droit au [congé éducation payé](#), pour les travailleurs du secteur privé.

Les unités d'enseignement sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra"), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, accès aux sources numériques du droit), suivant des méthodologies pédagogiques propres au public adulte. Le diplôme ouvre sans restriction au master en droit à horaire décalé ou à horaire de jour.

Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable.

L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

La formation à horaire décalé s'adresse particulièrement à celles et ceux qui souhaitent compléter ou réorienter leur formation, progresser dans leur carrière ou réaliser un projet d'études tout en étant au travail durant la journée ou à la recherche d'un emploi.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Le programme de bachelier en droit donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat-e, de magistrat-e, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du ou de la juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes : administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

Votre programme

Les caractéristiques du programme de droit à horaire décalé à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles :

- **Une pédagogie propre au public adulte** qui repose notamment sur :
 - les interactions et la proximité des échanges entre les enseignant-es et les étudiant-es ;
 - l'ancrage dans la pratique via des exemples, illustrations, exercices et travaux pratiques, etc. Mais aussi parce que nombre de professeur-es et expert-es intervenant-es dans le programme sont eux-mêmes praticien-nés.
 - Des supports, souvent très complets, à la disposition des étudiant-es.
- **L'interdisciplinarité** : le programme permet de mettre le droit en contexte en abordant les disciplines dont il se nourrit (sociologie, histoire, philosophie, psychologie, etc).
- **L'apprentissage des langues** : le cursus propose un apprentissage progressif du néerlandais et de l'anglais, en développant une connaissance et une compréhension spécifique du vocabulaire juridique. En bloc 3, l'étudiant-e est amené-e à suivre un cours juridique en néerlandais et un cours juridique en anglais.
- **Les liens avec la pratique** : le programme impose un grand nombre de travaux pratiques et séminaires permettant une formation à la communication écrite et orale.
- **L'esprit critique** : dans un souci de formation à la démarche de recherche et de distance réflexive sur le droit et ses enjeux, un séminaire de théorie du droit invite les étudiant-es à produire et à présenter, en fin de cycle de bachelier, un travail de recherche d'une certaine ampleur.

DRDB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en droit, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

Développement d'une solide culture en sciences humaines et sociales non-juridiques, propre à décoder, dans une perspective résolument interdisciplinaire, les phénomènes juridiques.

Exemples : Philosophie et philosophie morale, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, Économie, ainsi que l'ensemble des unités d'enseignement optionnelles.

II. Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques

- Maîtrise des concepts, règles et principes de la plupart des branches du droit belge et du droit européen, et familiarisation avec quelques notions-clefs des branches du droit dont l'étude est réservée au Master en droit, à l'instar du droit international privé, du droit international public et du droit fiscal.

Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Fondements institutionnels du droit européen, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire ; les unités d'enseignement optionnelles à composante juridique ; les Travaux pratiques sans casus.

- Maîtrise des règles secondaires qui articulent les différentes sources formelles du droit, et capacité à appréhender le Droit comme un système.

Exemples : Sources et principe du droit, Droit constitutionnel I, II et III, Introduction critique à la pensée juridique contemporaine

- Capacité à poser un regard critique sur le droit à l'aide des ressources de la théorie du droit et de la philosophie du droit, et prise de conscience du caractère relatif et évolutif des solutions juridiques et des controverses que celles-ci peuvent générer.

Exemples : Droit naturel, Introduction critique à la pensée juridique contemporaine, Séminaire de théorie du droit, Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus).

III. Acquérir les méthodes et outils de la démarche scientifique

- Maîtrise des méthodes et des outils de la recherche documentaire en droit (législation, jurisprudence, doctrine), en vue d'en exploiter les résultats, notamment dans des travaux personnels.

Exemples : Séminaire de méthodologie juridique, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Séminaire de théorie du droit

- Capacité à mener de façon autonome une recherche de dimension scientifique, dans le respect de la déontologie scientifique ;

Exemples : l'ensemble des travaux rédactionnels menés dans : les Séminaires de sciences humaines, le Séminaire de méthodologie juridique, le Séminaire de théorie du droit, les Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus)

IV. Acquérir des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation à partir de situations concrètes

- Capacités à analyser une situation (individuelle ou collective) en mobilisant les savoirs juridiques et/ou non-juridiques assimilés par ailleurs, à identifier les pistes de résolution envisageables, à évaluer leur pertinence et à faire le choix de celle qui apparaît la plus adéquate ;
- Développer son sens critique ;
- Capacité à construire un raisonnement argumenté ;
- Initiation à l'élaboration d'une pensée autonome, cohérente et pertinente dans le contexte juridique dans lequel elle s'inscrit, mais aussi créative/originaline ;

Exemples : Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus) en droit constitutionnel, en procédure pénale, en droit des obligations, en droit des contrats et de la responsabilité civile, en droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, ou encore, en Fondements institutionnels du droit européen.

V. Maîtriser la communication écrite et orale en français et dans une langue-cible

- Capacité à communiquer, par écrit et oralement, une idée et/ou un raisonnement juridique, et à le défendre de manière convaincante ;

Exemples : examens oraux et écrits de type « questions ouvertes », les Séminaires de sciences humaines, le Séminaire de méthodologie juridique, le Séminaire de théorie du droit, les Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus).

- Capacité à comprendre, étudier et restituer un contenu théorique dans deux autres langues que le français, (anglais et néerlandais).

Exemples : Bloc 1 : Langue anglaise et Langue néerlandaise ; Bloc 2 : Anglais juridique et Néerlandais juridique ; Bloc 3 : possibilité d'une UE optionnelle en anglais.

Compétences transférables

Plus largement, et en termes de compétences transférables, l'étudiant ayant suivi le programme ordinaire de Bachelier en droit aura :

- perfectionné sa maîtrise de la langue française tant orale qu'écrite ;
- développé son sens de l'autonomie dans la réalisation de tâches variées (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;
- affiné une éthique personnelle, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en droit à horaire décalé est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.
Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Sources et principes du droit, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire, etc.
- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.
Exemples : Philosophie et philosophie morale, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, etc.

Langues

L'apprentissage des langues est progressif :

- en bloc 1, les étudiant-es suivent, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue anglaise et une unité d'enseignement de langue néerlandaise, qui visent à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, ils-elles suivront une unité d'enseignement d'anglais juridique et une unité d'enseignement de néerlandais juridique, qui visent à rendre l'étudiant-e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.
- en bloc 3, les étudiant-es suivent une unité d'enseignement en anglais (EU law foundations) et une unité d'enseignement en néerlandais (Intellectueel Eigendomsrecht).

Cours à option

En bloc 3, les étudiant-e-s suivent une unité d'enseignement optionnelle.

Séminaire de théorie du droit

Travail de fin de bachelier.

DRDB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc

annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

o Tronc commun

○ BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale	Jeanne-Marie Roux	FR [q1+q2] [90h] [10 Crédits] 🌐	X		
○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BHDDR1121	Histoire des institutions et du droit I (Moyen Age-Ancien régime)	Serge Dauchy	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ BHDDR1112	Sources et principes du droit		FR [q1+q2] [67.5h] [7 Crédits]	X		
○ BHDDR1111	Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé	Annette Ruelle	FR [q2] [67.5h] [7 Crédits]	X		
○ BHDDR1110	Droit constitutionnel I	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
○ BHDDR1125	Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines	Quentin Verreycken	FR [q1+q2] [45h] [4 Crédits]	X		
○ BHDDR1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q1+q2] [15h] [4 Crédits]	X		
○ BHDDR1213	Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés		FR [q1] [60h+9h] [8 Crédits]		X	
○ BHDDR1214	Droit pénal	Christine Guillain	FR [q1] [60h] [8 Crédits]		X	
○ BHDDR1220	Histoire des institutions et du droit II (Epoque contemporaine)		FR [q2] [30h] [4 Crédits]		X	
○ BHDDR1216	Introduction critique à la pensée juridique contemporaine	Diane Bernard	FR [q1] [30h] [4 Crédits]		X	
○ BHDPO1220B	Droit constitutionnel II		FR [q2] [30h] [4 Crédits]		X	
○ BHDDR1211B	Droit constitutionnel III : Libertés publiques - + Travaux pratiques avec casus associés		FR [q2] [30h+9h] [6 Crédits]		X	
○ BHDDR1215	Procédure pénale + Travaux pratiques avec casus associés <i>Les étudiants suivent les deux UE de Procédure pénale et Droit constitutionnel III mais ne suivent qu'un des deux TP avec casus associés. Deux crédits sont soustraits de l'UE dont les TP avec casus ne sont pas suivis.</i>	Olivia Nederlandt	FR [q2] [30h+9h] [6 Crédits]		X	
○ BDROI1218A	Droit des biens		FR [q1] [30h] [4 Crédits]		X	
○ BHDPO1122	Economie	Xavier Wauthy	FR [q2] [45h+15h] [8 Crédits]		X	
○ BHDDR1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés	Catherine Delforge	FR [q2] [45h+9h] [7 Crédits]			X
○ BHDDR1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux + Travaux pratiques avec casus associés		FR [q1] [60h+9h] [8 Crédits]			X
○ BHDDR1319	EU law foundations + Travaux pratiques avec casus associés <i>Les étudiants suivent les deux UE de Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux et EU law foundations mais seulement un des deux TP avec casus associés. Les 2 crédits nécessaires à cet effet sont soustraits de l'UE dont les TP avec casus ne sont pas suivis.</i> -		EN [q1] [45h+9h] [5 Crédits]			X
○ BHDDR1311	Droit de l'entreprise	Catherine Delforge Thierry Léonard (coord.)	FR [q1] [45h] [6 Crédits]			X
○ BDROI1318A	Droit du travail		FR [q1] [45h] [4 Crédits]			X
○ BHDDR1316	Droit judiciaire		FR [q2] [45h] [6 Crédits]			X
○ BHDDR1310	Droit administratif	Norman Vander Putten	FR [q2] [60h] [7 Crédits]			X
○ BDROI1370	Intellectueel eigendomsrecht	Sari Depreeuw	NL [q1] [30h] [4 Crédits]			X
○ BHDDR1317	Droit naturel	Jérémie Van Meerbeeck	FR [q2] [30h] [4 Crédits]			X
○ BHDDR1330	Séminaire de théorie du droit	Sophie Klimis	FR [q2] [15h] [4 Crédits]			X

○ Langues

○ BHDDR1140	Langue anglaise	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier	EN [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	X		
○ BHDDR1150	Langue néerlandaise	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter	FR [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	X		
○ BHDDR1242	Anglais juridique	Catarina Deraedt	EN [q1] [30h] [4 Crédits]		X	
○ BHDDR1254	Néerlandais juridique	Dries Van Eeckhoutte	NL [q2] [30h+0h] [4 Crédits]		X	

o Cours à option

Obligation de suivre au moins une UE parmi les choix suivants :

⊗ BDROI1367	Clinique juridique "Les Surtigneurs" 🟡	Thierry Léonard	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BHDPO1315	EU politics 🟡	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BHDDR1360	Introduction au droit comparé 🟡	François van der Mensbrugge	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BHDDR1361	Justice et politique 🟡		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🟡	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BDRAN1268	Digital Law 🟡		EN [q2] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐			X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BDRAN1268	"Digital Law" a comme prérequis BHDDR1242 ET BDROI1218A ET BHDDR1213 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1242 - Anglais juridique • BDROI1218A - Droit des biens • BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés
BDROI1318A	"Droit du travail" a comme prérequis BHDDR1213 ET BHDPO1220B <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés • BHDPO1220B - Droit constitutionnel II
BDROI1367	"Clinique juridique "Les Surligneurs"" a comme prérequis BHDDR1125 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1125 - Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines
BDROI1370	"Intellectueel eigendomsrecht" a comme prérequis BDROI1218A <ul style="list-style-type: none"> • BDROI1218A - Droit des biens
BHDDR1242	"Anglais juridique" a comme prérequis BHDDR1140 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1140 - Langue anglaise
BHDDR1254	"Néerlandais juridique" a comme prérequis BHDDR1150 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1150 - Langue néerlandaise
BHDDR1310	"Droit administratif" a comme prérequis BHDDR1110 ET BHDPO1220B <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1110 - Droit constitutionnel I • BHDPO1220B - Droit constitutionnel II
BHDDR1311	"Droit de l'entreprise" a comme prérequis BHDDR1213 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés
BHDDR1312	"Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés" a comme prérequis BHDDR1111 ET BHDDR1213 ET BDROI1218A <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1111 - Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé • BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés • BDROI1218A - Droit des biens
BHDDR1314	"Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux + Travaux pratiques avec casus associés" a comme prérequis BHDDR1111 ET BHDDR1213 ET BHDDR1220 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1111 - Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé • BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés • BHDDR1220 - Histoire des institutions et du droit II (Epoque contemporaine)
BHDDR1316	"Droit judiciaire" a comme prérequis BHDDR1215 ET BHDPO1220B <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1215 - Procédure pénale + Travaux pratiques avec casus associés • BHDPO1220B - Droit constitutionnel II
BHDDR1317	"Droit naturel" a comme prérequis BHDDR1216 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1216 - Introduction critique à la pensée juridique contemporaine
BHDDR1319	"EU law foundations + Travaux pratiques avec casus associés" a comme prérequis BHDDR1110 ET BHDPO1220B <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1110 - Droit constitutionnel I • BHDPO1220B - Droit constitutionnel II
BHDDR1330	"Séminaire de théorie du droit" a comme prérequis BHDDR1216 ET BHDDR1213 ET BHDDR1160 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1216 - Introduction critique à la pensée juridique contemporaine • BHDDR1213 - Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés • BHDDR1160 - Philosophie et philosophie morale
BHDDR1360	"Introduction au droit comparé" a comme prérequis BHDDR1112 ET BHDDR1111 <ul style="list-style-type: none"> • BHDDR1112 - Sources et principes du droit

- BHDDR1111 - [Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé](#)
- BHDDR1361** "[Justice et politique](#)" a comme prérequis BHDDR1112 ET BHDDR1110
 - BHDDR1112 - [Sources et principes du droit](#)
 - BHDDR1110 - [Droit constitutionnel I](#)
- BHDPO1315** "[EU politics](#)" a comme prérequis BHDDR1121
 - BHDDR1121 - [Histoire des institutions et du droit I \(Moyen Age-Ancien régime\)](#)
- BSPOL1210** "[Sociologie politique](#)" a comme prérequis BHDPO1125
 - BHDPO1125 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

DRDB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation

o Tronc commun

○ BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale	Jeanne-Marie Roux	(FR) [q1+q2] [90h] [10 Crédits] 🌐
○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDDR1121	Histoire des institutions et du droit I (Moyen Age-Ancien régime)	Serge Dauchy	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDDR1112	Sources et principes du droit		(FR) [q1+q2] [67.5h] [7 Crédits] 🌐
○ BHDDR1111	Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé	Annette Ruelle	(FR) [q2] [67.5h] [7 Crédits] 🌐
○ BHDDR1110	Droit constitutionnel I	Mathias El Berhouni	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

○ BHDDR1125	Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines	Quentin Verreycken	FN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] ⓘ
○ BHDDR1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FN [q1+q2] [15h] [4 Crédits] ⓘ

○ Langues

○ BHDDR1140	Langue anglaise	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier	FN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] ⓘ
○ BHDDR1150	Langue néerlandaise	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter	FN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] ⓘ

DRDB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation**o Tronc commun**

○ BHDDR1213	Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés		FR [q1] [60h] [8 +9h] [8 Crédits] 🌐
○ BHDDR1214	Droit pénal	Christine Guillain	FR [q1] [60h] [8 Crédits] 🌐
○ BHDDR1220	Histoire des institutions et du droit II (Epoque contemporaine)		FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BHDDR1216	Introduction critique à la pensée juridique contemporaine	Diane Bernard	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BHDPO1220B	Droit constitutionnel II		FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BHDDR1211B	Droit constitutionnel III : Libertés publiques - + Travaux pratiques avec casus associés		FR [q2] [30h +9h] [6 Crédits] 🌐
○ BHDDR1215	Procédure pénale + Travaux pratiques avec casus associés <i>Les étudiants suivent les deux UE de Procédure pénale et Droit constitutionnel III mais ne suivent qu'un des deux TP avec casus associés. Deux crédits sont soustraits de l'UE dont les TP avec casus ne sont pas suivis.</i>	Olivia Nederlandt	FR [q2] [30h +9h] [6 Crédits] 🌐
○ BDROI1218A	Droit des biens		FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BHDPO1122	Economie	Xavier Wauthy	FR [q2] [45h +15h] [8 Crédits] 🌐

o Langues

○ BHDDR1242	Anglais juridique ■	Catarina Deraedt	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BHDDR1254	Néerlandais juridique ■	Dries Van Eeckhoutte	NL [q2] [30h +0h] [4 Crédits] 🌐

DRDB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation**o Tronc commun**

○ BHDDR1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés ■	Catherine Delforge	FR [q2] [45h] +9h] [7] Crédits 🌐
○ BHDDR1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux + Travaux pratiques avec casus associés ■		FR [q1] [60h] +9h] [8] Crédits 🌐
○ BHDDR1319	EU law foundations + Travaux pratiques avec casus associés ■ <i>Les étudiants suivent les deux UE de Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux et EU law foundations mais seulement un des deux TP avec casus associés. Les 2 crédits nécessaires à cet effet sont soustraits de l'UE dont les TP avec casus ne sont pas suivis.</i> -		FR [q1] [45h] +9h] [5] Crédits 🌐
○ BHDDR1311	Droit de l'entreprise ■	Catherine Delforge Thierry Léonard (coord.)	FR [q1] [45h] [6] Crédits 🌐
○ BDROI1318A	Droit du travail ■		FR [q1] [45h] [4] Crédits 🌐
○ BHDDR1316	Droit judiciaire ■		FR [q2] [45h] [6] Crédits 🌐
○ BHDDR1310	Droit administratif ■	Norman Vander Putten	FR [q2] [60h] [7] Crédits 🌐
○ BDROI1370	Intellectueel eigendomsrecht ■	Sari Depreeuw	NL [q1] [30h] [4] Crédits 🌐
○ BHDDR1317	Droit naturel ■	Jérémie Van Meerbeeck	FR [q2] [30h] [4] Crédits 🌐
○ BHDDR1330	Séminaire de théorie du droit ■	Sophie Klimis	FR [q2] [15h] [4] Crédits 🌐

o Cours à option

Obligation de suivre au moins une UE parmi les choix suivants :

⊗ BDROI1367	Clinique juridique "Les Surligneurs" ■	Thierry Léonard	FR [q1+q2] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BHDPO1315	EU politics ■	Valentina Brogna	FR [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BHDDR1360	Introduction au droit comparé ■	François van der Mensbrugge	FR [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
⊗ BHDDR1361	Justice et politique ■		FR [q2] [30h] [5] Crédits 🌐

⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🟡	Yannick Vanderborght	PS [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	PS [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1268	Digital Law 🟡		PS [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐

DRDB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2025-2026, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2022-2023, 2023-2024 ou 2024-2025. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

De plus, les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

- Accès au **Bachelier en Droit - Rechten – Laws**

Le Bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme conjoint organisé par la KU Leuven et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Pour s'inscrire, tout-e candidat-e doit d'abord soumettre une candidature via [la plateforme d'admission de la KU Leuven](#). Les [conditions d'accès](#) à ce [programme](#) sont spécifiques.

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratique le droit

Les monitorats, séminaires et travaux pratiques complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques leur apprend à formuler une question de droit, à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques ;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie ;
- la Bibliothèque de droit, mettant à la disposition des étudiants des milliers de références.

Par ailleurs, les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-es adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités et est à la disposition des étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. En première année, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et en septembre.

Lors de chaque bloc annuel, des activités d'apprentissage de type séminaire ou travaux pratiques font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant-e est tenu de rédiger et sur l'assiduité de celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté de droit octroie aux étudiant-es des bourses pour un séjour linguistique d'été dans les pays ayant pour langue officielle l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-e-s sur la base de leur motivation et de leur réussite à la session de janvier.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La formation de base en droit est divisée en deux cycles : le programme de **bachelier** en trois ans (180 crédits) et le **master** en deux ans (120 crédits). Le cursus complet se déroule donc en cinq ans. Ainsi, le programme de bachelier en droit donne un accès direct aux masters en droit, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le **master**, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant-e d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut, le cas échéant, être complétée par un **master de spécialisation** de 60 crédits d'une durée d'un an.

Certains masters seront accessibles aux étudiant-es porteurs d'un diplôme de bachelier en droit soit directement, soit moyennant le suivi de cours à option (par exemple, les trois cours suivants : Introduction à la pensée pénale et criminologique II, Questions spéciales de psychologie en rapport avec le droit et les sciences humaines, Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale, pour pouvoir accéder au Master en criminologie), soit moyennant des compléments de formation.

Enfin, certains des programmes de master existent en horaire décalé, comme celui en droit organisé à l'UCLouvain (Louvain-la-Neuve) et celui en administration publique à l'UCLouvain (Mons).

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] en droit](#) (Louvain-la-Neuve)

- [Master \[120\] en droit \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres masters accessibles au terme du programme

- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve) (lire également ci-dessus)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en communication stratégique \(horaire décalé - en alternance\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en administration publique \(horaire décalé\)](#) (Mons)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

Etudes à horaire décalé

02 211 78 04 - droit-hd-slb@uclouvain.be

Bureau : Marais 119 - 2e étage - 2002

Permanences : lundi, mardi, mercredi, de 16h à 18h

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRTB

Faculté de droit Saint-Louis ([DRTB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

DRTB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Nicolas Bernard

Responsable académique du programme: [Olivia Nederlandt](#)

Jury

- présidente: [Annette Ruelle](#)
- secrétaire: [Marie-Sophie de Clippele](#)
- 3e membre du jury: [Mathias El Berhoumi](#)